

Tableaux d'avancement dans le corps des psychologues de l'Éducation nationale

Depuis le 1^{er} septembre 2017, il est structuré en 3 grades.

• La classe normale

La durée de carrière en classe normale est de 24 à 26 ans.

1 ^{er} échelon	2 ^{ème} échelon	3 ^{ème} échelon	4 ^{ème} échelon	5 ^{ème} échelon	6 ^{ème} échelon	7 ^{ème} échelon	8 ^{ème} échelon	9 ^{ème} échelon	10 ^{ème} échelon	11 ^{ème} échelon
1 an	1 an	2 ans	2 ans	2 ans et 6 mois	3 ans	3 ans	3 ans et 6 mois	4 ans	4 ans	

Les 2 rendez-vous de carrière, situés au 6^{ème} et 8^{ème} échelon, permettent de réduire la durée dans ces mêmes échelons d'une année.

• La hors-Classe

Ce grade est accessible après le 3^{ème} rendez-vous de carrière situé après 2 ans d'ancienneté dans le 9^{ème} échelon de la classe Normale. Le ratio d'accès à la hors-Classe est de 7 % par an.

1 ^{er} échelon	2 ^{ème} échelon	3 ^{ème} échelon	4 ^{ème} échelon	5 ^{ème} échelon	6 ^{ème} échelon
2 ans	2 ans	2 ans et 6 mois	2 ans et 6 mois	3 ans	

Un 7^{ème} échelon sera créé en 2020.

• La classe exceptionnelle

1 ^{er} échelon	2 ^{ème} échelon	3 ^{ème} échelon	4 ^{ème} échelon	Échelon spécial
2 ans	2 ans	2 ans et 6 mois		

Ce grade existe depuis le 1^{er} septembre 2017.

L'accès à ce grade est possible selon 2 modalités :

- par un accès fonctionnel :

80 % des collègues situés à l'échelon 3 de la hors-classe, justifiant de 8 années, non consécutives, d'exercice de fonctions particulières dont l'exercice en zone d'éducation prioritaire.

- par l'ancienneté :

20 % des collègues situés au dernier échelon de la hors-Classe pourront accéder à ce grade.

La constitution de ce grade se fera progressivement (2 % en 2017-2018 et 2019, puis à raison d'1 % par an). A terme, il représentera 10 % de l'effectif total des psychologues de l'Éducation Nationale.

De manière transitoire, les personnels éligibles pourront faire acte de candidature.